

Inscription et règlement à envoyer ou remettre au secrétariat avant le 17/09/26

N° carte d'adhésion :

N° reçu (réservé à l'Institut) :

Informations personnelles

Nom*	Prénom*
Adresse*	
Code postal*	Ville*
Tél. fixe et/ou portable*	Email*
Profession	Age

Inscription cours - ateliers

*Champs obligatoires

	Niveau / Nom de l'atelier	Jour	Horaire	Alternative si cours complet ou n'ouvre pas	Frais d'inscription (tarif plein/remisé /-26 ans)
1					
2					
3					
TOTAL					

Justificatifs présentés : _____

Etiez-vous étudiant auprès de l'Institut lors de la session février- juin 2026 ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, quel(s) cours/atelier(s) avez-vous fréquenté _____

Règlement

☐ Chèque N° _____ ☐ CB ☐ Virement ☐ Espèces

(IBAN au verso)

☐ Je déclare avoir lu et accepté les conditions indiquées au verso de la présente fiche d'inscription ainsi que le règlement général sur la protection des données (UE 2016/679, art.13) consultable dans les locaux de l'Institut et sur le Site Internet.

En s'inscrivant aux cours de langue (standard, spéciaux, ateliers) de l'Institut Culturel Italien de Lyon, les étudiants et leurs représentants officiels acceptent toutes les conditions citées ci-après.

Inscriptions : dispositions générales

Les inscriptions aux cours pour la première session se dérouleront du **4 août au 18 septembre 2026** et les cours débiteront à partir du **21 septembre 2026**.

Après le début des cours, il sera possible d'accepter des inscriptions jusqu'au **28 septembre 2026**. Dans ce cas, le tarif reste le même et aucune réduction n'est prévue.

Chaque inscription est personnelle et non transférable à une autre personne ou à l'année scolaire successive.

L'inscription est valable seulement après la rédaction et la signature au recto du présent formulaire et le règlement du montant total des cours pour le semestre.

Règlement de l'inscription

Le règlement du montant total du cours s'effectue :

- 1) par virement bancaire sur le compte courant de l'Institut Culturel Italien, **IBAN: FR76 3047 8000 1205 3620 3000 137, BIC MONTFRPPXXX**, auprès de la Monte Paschi Banque de Lyon, avec le motif suivant: *inscription cours d'italien niveau.....* ou par chèque bancaire adressé à l'ordre de **l'Institut Culturel Italien de Lyon**. La fiche d'inscription peut alors être envoyée à l'Institut par e-mail ou par courrier, jointe au justificatif du règlement effectué ou du chèque ;
- 2) en espèces ou par carte bancaire. L'inscription devra alors être effectuée directement auprès de l'Institut, durant les horaires d'ouverture au public.

L'Institut n'effectue aucun remboursement après le début des cours.

Afin de pouvoir poursuivre les cours durant le second semestre (février- juin 2027), le règlement total du second versement devra impérativement être versé **avant le début des cours de la deuxième session.**

Le coût des manuels n'est pas compris dans le montant de l'inscription et est à la charge des étudiants.

Réductions

Une réduction de 10% sera appliquée sur **présentation d'un justificatif** pour :

- Les chômeurs, les étudiants ;
- La 2^{ème} inscription au sein d'une même famille ou à plusieurs cours (la réduction portera sur le cours le moins cher) ;
- Les élèves qui renouvellent leur inscription (2 inscriptions consécutives) ;

- Les personnes de moins de 26 ans bénéficient d'un tarif spécial sur tous les cours sauf les ateliers (non cumulable avec la réduction réservée aux étudiants).

Les réductions ne sont pas cumulables.

La réduction ne s'applique pas à l'inscription à un atelier.

Annulation et résiliation de l'inscription

Dans le cas où un étudiant aurait l'impossibilité de suivre le cours auquel il s'est inscrit en ayant au préalable prévenu le secrétariat des cours au moins 15 jours avant la date de début de la session, il aura la possibilité de reporter son inscription à la session suivante dans la limite des places disponibles.

L'Institut pourrait conserver jusqu'à 5% de la somme versée pour la couverture des éventuelles dépenses administratives.

L'absence aux cours ou le manque d'assiduité ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Modification ou suppression de cours, remboursement, remplacement d'un enseignant

L'Institut se réserve le droit :

- de modifier les horaires des cours entre chaque session ;
- de procéder à la fusion des classes du même niveau pour des raisons d'organisation, techniques ou administratives ;
- de reporter ou d'annuler les cours dont les effectifs seraient insuffisants (dans ce dernier cas avec remboursement de l'inscrit) ;
- de remplacer un enseignant d'une session à l'autre ou en cours de session lorsqu'il le jugera nécessaire ;
- de proposer une poursuite des cours de langue en ligne dans l'éventualité d'une nouvelle pandémie, **sans appliquer de remise ou de remboursement sur le montant de l'inscription.**

Classes de cours

Les cours d'italien ont lieu en Presqu'île, selon le niveau, le créneau horaire et l'effectif de la classe en 2 lieux possibles :

- Institut Culturel Italien de Lyon (18, rue François Dauphin, 69002 Lyon, 3^{ème} étage)
- UCLy Campus Carnot (23, place Carnot, 69002 Lyon)

Le nombre d'étudiants par groupe de classe varie de 8 à 14 personnes pour les cours standards (de 8 à 15 personnes pour le niveau A1 à l'UCLY) de 8 à 9 personnes pour les cours de conversation.

Vacances et jours fériés appliqués

Les jours fériés et vacances appliqués sont communiqués sur le site Internet de l'Institut et sont fournis avec les calendriers des cours objets de l'inscription.

Récupération des cours

En cas de force majeure, si une leçon doit être annulée, elle sera récupérée à une autre date, après accord entre les étudiants et les enseignants.

Attestations

Au terme de l'année scolaire, l'Institut pourra, sur demande, délivrer une attestation de fréquentation.

Test de niveau

Pour toute première inscription à un cours **non débutant**, un test de niveau -gratuit- est requis si la personne n'est pas en mesure de présenter un certificat de niveau de langue italienne récent.

Le test écrit s'effectue en ligne sur le site Internet de l'Institut. Une fois le résultat de l'écrit obtenu, l'Institut prend contact avec la personne afin de fixer une date pour un test oral.

Le test de niveau n'implique aucune obligation d'inscription mais il est réservé exclusivement aux personnes qui souhaitent intégrer un cours d'italien auprès de l'Institut.

Adhésion

Les inscrits aux cours d'Italien bénéficient gratuitement de la carte d'adhésion de l'Institut pour la période d'inscription permettant de :

- Emprunter les livres, magazines, DVD et CD de la médiathèque de l'Institut ;
- Obtenir des tarifs préférentiels concernant les événements organisés en collaboration avec d'autres Institutions locales (cinémas, théâtres, festivals...) ;
- Effectuer prioritairement et gratuitement des réservations pour les master class, visites guidées, dégustations organisées par l'Institut ;

Mesures sanitaires

Dans la mesure où nous ne sommes pas à l'abri d'un retour à une situation d'urgence sanitaire, cet Institut pourra adapter ses cours d'Italien et/ou les poursuivre en ligne en cours d'année, dans le respect des instructions fournies par les autorités sanitaires compétentes, dans l'éventualité d'un nouveau cas de force majeure.

Ces conditions règlementent les inscriptions aux cours et ateliers de l'Institut et doivent être considérées partie intégrante du formulaire d'inscription.

Date : _____

Lu et approuvé, *signature*